

La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales
a pour missions

- ** d'aménager, protéger, valoriser les sentiers
- ** de promouvoir la randonnée en tant qu'activité sportive, ludique, favorisant la découverte de la nature et du patrimoine.

1290 km d'itinéraires de Grande Randonnée

contrôlés et entretenus chaque année par 140 baliseurs FFRANDONNEE

GR® 10	192 km
GR® 36	190 km
GR® 7	25 k m
GR® 107	30 km
GR® T 83 Cami del Nord	66 km
GR® P Tour du Carlit	50 km
GR® P Tour des Fenouillèdes	168 km
GR® P Tour de Cerdagne	75 km
GR® P Tour du Capcir	70 km
GR® P Tour du Canigou	77 km
GR® P Tour des Réserves Naturelles	70 km
GR® P Tour du Vallespir	150 km
GR® P Ronde du Canigou	32 km
GR® P Tour des Péric	48 Km

Dimanche 18 Octobre 2020 à Vernet les Bains

La manifestation « Rando Challenge® » organisée par la FFRandonnée des Pyrénées-Orientales et la commune est ouverte à tous, licenciés ou non. Tout randonneur devra se conformer aux règles du code rural, du code de la route, respecter les propriétés privées et la nature pendant le déroulement de la manifestation.

Nos amis les chiens sont interdits même en laisse ou dans un sac à dos.



FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
Pyrénées-Orientales

Rando-Challenge® 2020



Vernet les bains—Dimanche 18 Octobre

De la « découverte » au « Challenge » venez partager en équipe « un événement sportif, convivial et ludique » le temps d'une randonnée entre amis ou en famille.



- Chaque « équipe » constituée effectue un circuit matérialisé sur une carte, d'une durée d'environ 4 à 5 heures.
- Tout au long de ce circuit sont disposées des « bornes-questions » qui devront être positionnées correctement sur la carte.
- Sur chaque borne figure une question avec trois réponses possibles. L'équipe doit cocher la ou les bonnes réponses sur le carton contrôle remis au départ.

La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales
et la commune de Vernet les bains vous accueillent
de 7 h 30 jusqu'à 9 h 00
Salle Polyvalente
Parkings fléchés

INSCRIPTION GRATUITE

**OBLIGATOIRE, PAR INTERNET
AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2020**

Site : <https://cdrp66.fr>

Renseignements :

Comité Départemental de la Randonnée Pédestre
Maison des Sports - Rue Duguay-Trouin
66000 - PERPIGNAN - Tél. 04 68 61 48 85

Courriel : accueil@cdrp66

Rando-Challenge® : 9 à 16 km, le parcours n'est pas balisé sur le terrain, mais seulement sur la carte. En équipe de 2 à 4 personnes licenciées FFRandonnée de la même association.

Rando-Découverte : la plus facile, 6 à 12 km, le parcours est balisé sur le terrain et sur la carte. En équipe de 2 à 6 personnes licenciées ou non.

Avant

Constituez votre équipe, sans distinction d'âge ni de sexe, choisissez un nom d'équipe et inscrivez-vous.

Équipez-vous pour la marche avec de bonnes chaussures montantes à semelles crantées. Prévoyez votre pique-nique. Munissez-vous d'un stylo, d'une gomme, d'une ficelle, d'une boussole, d'un curvimètre, d'un décimètre, etc...

Les chiens ne sont pas autorisés, en laisse, ou dans le sac.

Départ

Vous calculez l'itinéraire :

sa distance, son dénivelé et le temps nécessaire pour effectuer le parcours (temps cible).

À la première borne, répondez à la question posée en poinçonnant votre carton de contrôle.

Percez la carte à l'endroit où vous pensez vous trouver (épingle fournie), et Repartez vers la borne suivante.....etc.

Arrivée

Au bout de votre itinéraire, l'organisateur récupère votre carte et votre carton de contrôle.

Le classement ne tient pas compte de la vitesse mais :

- de la concordance des temps : donné (temps cible), réalisé et de référence. (organisateur)
- de l'exactitude de positionnement des bornes sur la carte.
- de l'exactitude des réponses données aux questions.

Programme de la journée

A partir de 7h30 : **Salle Polyvalente** : Accueil des équipes - Café offert

A partir de 8h00 - 1er départ de la catégorie « Rando-Challenge® ».

A partir de 9h15 - 1er départ de la catégorie « Rando-Découverte ».

16h30 Remise des récompenses et pot de l'amitié.

ASSURANCES : La FFRandonnée des Pyrénées-Orientales a souscrit une assurance Responsabilité Civile et Accidents Corporels auprès de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre pour chaque participant inscrit.

Chaque équipe recevra une convocation avec son heure de départ.

Présence de l'équipe, au plus tard, 30 mn avant son départ

Les règlements sont disponibles sur le site du Comité et sur place.

Modalités d'inscription

Les inscriptions sont gratuites et **OBLIGATOIRES** pour les 2 circuits, sur le site du Comité :

<https://cdrp66.fr>

30 SEPTEMBRE dernier délai

Aucune inscription possible le jour même

Pour le « Rando-Challenge® »

chaque participant doit être licencié FFRandonnée et devra **IMPERATIVEMENT** présenter un **certificat médical de non contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre en compétition, daté de moins d'un an.**

GPS ou autres appareils numériques interdits.

La « Rando-Découverte »

est ouverte à tous, licenciés ou non ; pas de certificat médical exigé.